

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Vie Institutionnelle/Objet : Attribution d'un fonds de concours communautaire à la commune de M'tsangamouji au titre de 2025

Séance du 13/03/2025
2^{ème} convocation

Délibération n° 14

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 15

Absents : 25

Votants : 15

- dont « pour » : 15
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, suite à l'absence de quorum constaté le samedi 08 mars 2025, convoqué le jour même, s'est réuni sur 2^{ème} convocation le jeudi 13 mars 2025 à 07 heures 30 minutes au Pôle d'Excellence Rurale à Coconi, sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA.

Présents :

IBRAHIMA Saïd Maanrifa, MADI OUSSINI Mohamadi, AHMED COMBO Papa, ALLAOUI Mohamed, CHANRANI Daoudou, RAMA Ahmed, MDALLAH Anlamati, ATTIBOU Zaïnati, MIKIDADI Madihali, MOHAMED Zaïnaba, RIDHOI Zaïnabou, FARADJI Saindou, BOINA Rifay Raim, CHANFI Bibi, YSSOUMAIL AHAMADI.

Absents :

ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Mohamed, BOINA M'ZE Salim, ABDALLAH Oidhuati, BACAR Inchaty SOILIH, AMBDI Youssef, YSSOUFI Chaïdati, BOURA Zaounaki Fatima, ISSOUFI Ramadani, ABDOURAHAMANE Céline, BOINAIDI Habachia, MADI Fatima, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SIAKA Ahamada, MROIVILI MOILIM Amina, SAID Mariame, ANDJILANI Housseni, ABDOU COLO Nassuhati, MOHAMED M'ROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mohamed Moindjie, BOURA MCOLO Vita.

Secrétaire de séance : MOHAMED Zainaba

Vu le règlement révisé d'attribution des fonds de concours communautaires approuvé par délibération n°87 en date du 30 novembre 2022,

Vu la délibération n°63 du 10/10/2024 portant règlement des fonds de concours communautaires,

Vu les demandes de fonds de concours communautaires déposées par la commune de M'tsangamouji relative d'une part à l'opération « Sécurisation du bâtiment de la DJSC de l'espace numérique » pour une somme de 55 000€ pour un cout total estimé à 110 000€, et d'autre part à l'opération « Sécurisation de la mairie annexe » pour une somme de 65 500€ pour un coût total estimé à 130 000€.

Considérant la cohérence de ces demandes avec le règlement d'attribution des fonds de concours communautaires,

Considérant toutefois que ces demandes excèdent la part de 15.94 % représentant 79 700€ de l'enveloppe annuelle globale de 500 000€ de fonds de concours communautaires mobilisable par la commune de M'tsangamouji au titre des crédits annuels 2025 ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide

- D'accorder à la commune de M'tsangamouji au titre de 2025 un fonds de concours communautaire selon le détail suivant :
 - 65 500€ pour la « Sécurisation de la mairie annexe »,
 - Et 14 200€ pour la « Sécurisation du bâtiment de la DJSC de l'espace numérique ».
- D'autoriser le président à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 13/03/2025

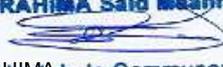
Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO



Signé par : Saïd Maañrifa IBRAHIMA
Date : 13/03/2025
Qualité : Président

M. IBRAHIMA Saïd Maañrifa

**Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest**